

*Bois d'oeuvre—Droit à l'exportation*

Je regrette que le député de Saint-Henri—Westmount (M. Johnston) ne soit pas à la Chambre.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je suis certain que le député de Saint-Henri—Westmount (M. Johnston) regarde la télévision. Il est peut-être dans les couloirs. Le député sait très bien qu'il ne doit pas signaler l'absence d'un député.

**M. Waddell:** Je regrette, monsieur le Président. J'avais parlé au député. Il m'a dit qu'il suivrait mon discours et c'est à lui que je m'adressais. Je voulais lui répondre en sa présence.

Nous savons qu'il est bon d'écouter tout ceux qui jouent du piano, surtout le député de Saint-Henri—Westmount. J'aurais voulu avoir une période de questions après son discours parce que le parti libéral est divisé sur le libre-échange. Les opinions du député de Saint-Henri—Westmount et du député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) sont diamétralement opposées. Il existe aussi une certaine divergence d'opinion au sein du parti en ce qui concerne la Constitution, car le député de Saint-Henri—Westmount n'est pas du tout du même avis que le chef de l'opposition (M. Turner). Ce parti n'est pas prêt à gouverner; j'espère bien qu'il arrivera à résoudre ses différends, pour son propre bien, peut-être pas pour le nôtre.

Je veux parler de diverses questions qui ont déjà été soulevées pendant le débat. D'abord, on a affirmé que les gens de la Colombie-Britannique ne voient pas l'entente du même oeil que le gouvernement fédéral. Si vous me le permettez, je voudrais expliquer quelle est la position de certains groupes en Colombie-Britannique, y compris les Travailleurs du bois d'Amérique, les députés du gouvernement et de l'opposition et certains reporters comme l'éminente journaliste Marjorie Nichols, qui nous honorera bientôt de sa présence à Ottawa. A mon avis, le point de vue provincial tel qu'exprimé par ces gens est différent au point de vue exprimé à l'échelon fédéral, mais pas nécessairement contraire à celui-ci.

Au niveau provincial, on considère surtout que la Colombie-Britannique perd 200 millions de dollars par année dans l'industrie forestière, ce qui est pour le moins inquiétant vu que la Colombie-Britannique possède probablement les meilleures ressources forestières du monde. Cela sous-entend que les gouvernements de la Colombie-Britannique n'imposent pas des droits assez élevés aux sociétés qui exploitent ces ressources. C'est ce que le premier ministre Vander der Zalm et d'autres experts de la Colombie-Britannique ont déclaré récemment et cela a peut-être étayé les arguments des Américains en vue d'imposer un droit compensateur.

A mon avis, le premier ministre Vander der Zalm aurait dû relever les droits de coupe et lutter contre l'imposition des droits compensateurs en utilisant les voies normales, par exemple dans le cadre du GATT, au lieu d'appuyer la façon dont la ministre du Commerce extérieur (M<sup>lle</sup> Carney) a essayé d'obtenir ce qu'elle a appelé un règlement parajudiciaire. Parce que les prix étaient tellement faibles en Colombie-Britannique, certaines entreprises inefficaces ont pu survivre, les syndicats ont obtenu des salaires plus élevés et l'industrie a augmenté ses recettes. C'était le rêve. Selon moi, l'erreur de la Colombie-Britannique a été de ne pas modifier le système assez rapidement.

L'Association des travailleurs du bois d'Amérique, qui appuie, dit-on, cette entente, a elle-même des problèmes. Il ne faut pas oublier qu'elle vient de terminer une longue grève et

qu'elle souhaite un peu de stabilité dans l'industrie. Les travailleurs veulent que le problème soit résolu pour qu'ils puissent eux-mêmes continuer à travailler, ce qui peut se comprendre, mais cela ne veut pas nécessairement dire qu'à titre de député fédéral, je dois être d'accord avec ce point de vue.

Selon moi, il existe une question plus importante sur laquelle il n'y a pas de contradiction avec la position de la Colombie-Britannique. Il s'agit de la souveraineté nationale. Les Américains peuvent maintenant intervenir dans l'élaboration de notre politique en matière de richesses naturelles, ce qui crée un précédent dangereux. Cette question n'a rien à voir avec la façon dont la province s'entend avec ses syndicats.

Les politiques de la Colombie-Britannique devraient réfléchir à la façon dont ils utiliseront l'argent produit par cette entente.

Je veux donner un avertissement à mes collègues et amis de la Colombie-Britannique. Je reconnais qu'il vaut mieux garder l'argent au Canada que de le donner aux Américains. C'est très bien de pouvoir absorber une partie de ce fardeau de 600 millions de dollars qui est imposé à l'industrie forestière. Les ministériels ont raison de dire que cette dernière peut récupérer ses frais supplémentaires en faisant payer le bois d'oeuvre plus cher aux consommateurs américains étant donné qu'ils voudront quand même le bon bois de Colombie-Britannique. Mais que se passera-t-il quand l'économie américaine ralentira? Soudainement, les choses iront mal, nos travailleurs seront mis à pied et les producteurs de Colombie-Britannique connaîtront des difficultés. Si l'on enlève 600 millions à l'industrie forestière, elle ne réalisera pratiquement aucun bénéfice cette année, ce qui n'est pas très sain.

Je voudrais expliquer pourquoi il s'agit d'une question de souveraineté nationale, pourquoi je m'oppose à cette entente. J'estime que la ministre a commis une erreur, car les Américains disposent maintenant d'un précédent qui leur permettra d'intervenir et ils en profitent déjà. Il y a une huitaine de jours, un organisme gouvernemental américain, la Commission fédérale de réglementation de l'énergie, a décidé de demander aux compagnies et au gouvernement canadien de modifier la façon dont ils calculaient le prix du gaz naturel. Quelques semaines après cette entente, les Américains dictaient aux Canadiens comment établir le prix de leur gaz. Cette question a sans doute été abordée hier avec le vice-président Bush, car cela porte atteinte à la souveraineté du Canada. Nous assisterons sans doute au même genre d'intervention pour l'acier et d'autres produits, car il n'est guère recommandé de conclure ce genre d'entente lorsqu'on fait affaire avec les États-Unis. Ils pourraient nous avaler d'une seule bouchée.

Le Nouveau parti démocratique prend cette question très au sérieux car notre souveraineté nationale est en jeu. Si le gouvernement n'est pas battu à la suite des scandales et des affaires louches, ce qui pourrait arriver très bientôt, il le sera parce qu'il n'a pas su sauvegarder notre souveraineté économique.

Nous pourrions trouver d'autres solutions. Notre critique du commerce, le député d'Essex-Windsor (M. Langdon), a proposé des négociations multilatérales qui nous ont été très utiles dans le passé. Il a également suggéré de conclure des accords bilatéraux et des autres questions en litige. Cela offrirait au Canada des garanties satisfaisantes.